

Déclaration de la CES sur le coup d'État de Birmanie

approuvée par le Comité exécutif extraordinaire lors de la réunion du 9 février 2021

Les syndicats de toute l'Europe sont consternés par l'action militaire en Birmanie et expriment leur inquiétude face aux restrictions imposées à la société civile, aux travailleurs, aux journalistes et aux politiciens indépendants. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher le coup d'État de réussir, pour garantir la libération de toutes les personnes détenues et pour mettre fin à la violence et au harcèlement du peuple. Les auteurs du coup d'État doivent être isolés pour maintenir en vie la transition démocratique en Birmanie, pour respecter pleinement les droits de l'homme, les libertés fondamentales et l'État de droit.

Nous soulignons la nécessité de coordonner les actions visant à soutenir les institutions et processus démocratiques conformément à la volonté et aux intérêts du peuple de Birmanie. Conformément aux positions et aux exigences de la Confédération syndicale internationale (CSI), la CES demande aux institutions internationales, à l'Union européenne et aux États membres de l'UE :

- Que tous les gouvernements fassent front commun et ne reconnaissent ni n'apaisent les militaires ;
- La libération immédiate de tous les prisonniers politiques et syndicalistes
- La libération du siège de la Birmanie à l'ONU ;
- Une résolution d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- Une déclaration du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ;
- De saluer la déclaration du directeur général de l'OIT, et nous comptons sur eux pour envisager toutes les actions possibles pour restaurer la démocratie et les droits des travailleurs¹. L'OIT a un rôle clé à jouer dans la surveillance des atteintes à la liberté syndicale et d'autres violations des droits, y compris la violence contre les travailleurs ;
- Des sanctions à l'encontre des dirigeants militaires, y compris des sanctions financières immédiates qui se concentrent sur leurs intérêts commerciaux ; L'éventualité de retrait du statut de « tout sauf les armes » (EBA) au cas où aucun progrès n'aurait été réalisé dans la restauration d'un gouvernement démocratique ;
- La cessation immédiate de toute coopération militaire avec la Birmanie et la fin du commerce des armes ;
- L'exposition de toutes les entreprises de pression employées par les militaires de Birmanie et l'exposition de leur responsabilité par les gouvernements ;
- Le soutien et l'assistance immédiats à tous les réfugiés provenant des persécutions militaires de Birmanie et la protection des minorités, y compris les Rohingyas ;
- La protection du personnel diplomatique de Birmanie dans les pays étrangers ;
- L'interruption des liens des entreprises internationales avec l'armée, un soutien aux travailleurs là où les opérations sont limitées, ainsi qu'un soutien et une protection des travailleurs qui protestent contre le coup d'État ; La mise en place d'une approche coordonnée par les gouvernements asiatiques lors de la réunion Asie-Europe (ASEM) ;

¹ https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_770062/lang-en/index.htm

- Une règle de l'UE selon laquelle les entreprises de télécommunications doivent garder internet et les réseaux sociaux ouverts face à un coup d'État ;

Nous sommes solidaires avec les travailleurs, les syndicats et le peuple de Birmanie. Nous rendons hommage aux travailleurs courageux qui prennent des mesures pour rejeter la prise de contrôle militaire.

Nous nous engageons à être unis avec le peuple birman pour faire en sorte son vote, après 30 ans de dictature militaire, soit respecté et que tous ceux qui ont été élus démocratiquement puissent former un gouvernement légitime.

La CES soutient l'appel de la CSI/UGT pour une action mondiale en soutien au mouvement de la Confédération des syndicats de Birmanie (CTUM) - Global Noise Barrage le 11 février 2021 et à la poursuite des initiatives visant à dénoncer le coup d'État.